

RETRAITES 2013

60 ans à taux plein

Les réformes de 2003 à 2011 ont dégradé les droits à retraite. Déjà l'âge de la retraite a reculé de près de 2 ans pour les personnels du second degré et le niveau moyen des pensions a reculé de plus de 2 points. Les inégalités se sont creusées. Les mesures décidées placent la France parmi les pays qui ont connu des réformes de retraite parmi les plus sévères en Europe. Ces efforts demandés aux salariés et aux retraités n'ont pas résolu le problème.

**Les retraites sont malades de la crise,
de l'insuffisance des salaires et du chômage**
Il faut changer la logique !

Pour le SNES, il faut assurer à tous le droit à la retraite à 60 ans à taux plein

- ▶ Un nouvel allongement de la durée de cotisation est inacceptable. La génération 1978 a acquis à l'âge de 30 ans presque 12 trimestres de moins que la génération 1950. Est-il juste et surtout crédible de lui demander 14 trimestres de plus pour le taux plein ?
- ▶ La décote, c'est la double peine pour les carrières « courtes » : il faut la supprimer.
- ▶ Le pays a besoin de travailleurs qualifiés : il faut valider les années d'étude pour la retraite.
- ▶ Pour des fins de carrière plus sereines, il faut rétablir la cessation progressive d'activité.

Pour le SNES, l'avenir des retraites passe par un autre partage du travail et des richesses

Réduire le pouvoir d'achat des pensions, augmenter la CSG... cela pèserait sur le pouvoir d'achat des ménages, aggraverait la crise. Les propositions syndicales de lutte contre l'évasion fiscale et sociale, de révision des exonérations ou exemptions de cotisation, d'augmentation des cotisations sont en revanche des sources de financement qui s'attaquent aux racines de la crise.

Avec le SNES, la FSU, la CGT, FO et Solidaires
Retraites, emploi, salaires, avenir des services publics
Journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations
mardi 10 septembre 2013